



L'Uraciff : un réseau associatif régional pour surmonter les discriminations de genre

Marie-France Motte, Présidente de L'Union régionale des associations centres d'information et de documentation des femmes et des familles (Uraciff), témoigne ici de la façon dont les Centres départementaux d'information pour les femmes et les familles se sont structurés au niveau régional, et outillés pour mieux aborder leur difficile mission de lutte contre les discriminations de genre.

FAVORISER l'autonomie des femmes en leur donnant la maîtrise effective de leurs droits : telle fut l'intuition de départ qui depuis une trentaine d'années a vu des Centres d'Information des droits des femmes et des familles (CIDFF) se créer, rapidement rassemblés dans un réseau national et agréés par l'État et soutenus par une subvention de base. En Rhône-Alpes, plus rapidement qu'ailleurs et avant même que le niveau régional ait pris l'importance que nous lui connaissons aujourd'hui, les CIDFF ont éprouvé le besoin de se rencontrer régulièrement, de confronter leurs pratiques et de participer ensemble à des projets, notamment européens, et se sont constitués en une Union régionale (Uraciff). Fortement impliqués dans le programme Transfaire relatif à la prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes dans les politiques publiques les centres ont multiplié les échanges avec d'autres réseaux associatifs, les interlocuteurs institutionnels ou ceux du monde économique.

INTERPELLER LES POUVOIRS PUBLICS

Parallèlement au développement de ce travail partenarial depuis le début des années 2000, il a fallu affirmer et renforcer notre identité d'acteurs et d'actrices de l'égalité et approfondir la spécificité de notre action. Nous avons découvert l'ampleur des résistances et la complexité des problématiques en jeu, sur les questions d'articulation des temps, sur les effets paradoxaux du congé parental, sur les enjeux de l'interculturalité. Nous avons cherché à diversifier nos approches, à marier entretiens personnalisés et actions plus collectives, à mieux impliquer les femmes que nous recevions, à mieux les entendre dans l'explicitation de leur situation, à les accompagner dans leurs initiatives en particulier dans la création d'activités. Nous avons grâce à elles **renforcé notre capacité d'interpellation auprès des pouvoirs publics** et de tous ceux qui détiennent quelques clefs pour réduire les inégalités et les discriminations constatées. La politique de la ville a joué un rôle positif et permis des expérimentations transférables.

AVANCER ENSEMBLE AU NIVEAU RÉGIONAL

Les centres réunis en une Union régionale trouvent dans cette structure légère un maillon essentiel qui les renforce dans plusieurs registres. Elle permet à nos nombreux

partenaires **la rencontre d'un interlocuteur unique**, porteur de la cohérence du réseau et facilitateur d'échanges et de projets. Les contrats d'objectifs avec la Région s'inscrivent dans cette dynamique. Lieu de débats, d'analyses, de confrontations, l'Union régionale constitue **notre réservoir d'expertise** alimenté des expériences diversifiées de chacun des territoires, appelé à jouer de mieux en mieux une fonction de centre de ressources. Enfin depuis 2002, **une démarche de professionnalisation** soutenue par le Fonds structurel européen (FSE) concerne l'ensemble des personnels, sous deux formes : des rencontres et productions d'outils communs par types de fonction (directrices/directeurs, juristes, conseillers emploi/formation, responsables du premier accueil et bientôt les documentalistes) ; des rencontres thématiques transversales visant à développer une « culture du genre », auxquelles les administrateurs sont associés. Ce travail inscrit dans la durée, avec des étapes bien identifiées, permet de mesurer le chemin parcouru individuellement et collectivement et de rectifier éventuellement les étapes ultérieures. Pour autant, les difficultés ne s'aplanissent pas forcément à mesure que les équipes gagnent en compétences.

UN CHAMP D'ACTION À RELÉGITIMER EN PERMANENCE

Les difficultés concernent d'abord **la complexité des problématiques auxquelles sont confrontés les femmes mais aussi les hommes**. Notre approche globale des personnes nous y rend particulièrement sensibles, impose un travail d'intelligence collective et le renforcement d'une volonté explicite de changements structurels. Car les obstacles concernent aussi spécifiquement le champ qui est le nôtre. Toujours incongru à certains ou dépassé pour les autres, il reste en **déficit de légitimité**. Le quotidien témoigne que **l'égalité est loin d'être acquise**. Le travail à poursuivre ensemble, femmes et hommes, reste un défi de justice et de démocratie. Il reste à convaincre tant le déni demeure.

Les échanges conduits dans le cadre de programmes européens montrent que **la situation française n'a malheureusement rien d'exceptionnel**, même si l'on trouve parfois ailleurs une plus grande culture de l'approche par genre. La coopération entre acteurs locaux, régionaux et nationaux mais aussi internationaux est plus que jamais indispensable pour continuer d'inventer, de proposer, d'aller de l'avant et tenter ainsi, ensemble, d'inverser les logiques de discrimination. ■

Marie-France MOTTE